

Toulouse, le 5 février 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MEES (LES) (04) 25.08.2011

1 – CONTEXTE

Le 1^{er} mars 2012 le GEIPAN reçoit par email un Questionnaire Terrestre (QT) de la part d'un témoin d'une observation de plusieurs lumières le soir du jeudi 25 août 2011, soit un peu plus de 5 mois après les faits.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QT page 4 :

« Observation faite vers 23h40 le 25 août 2011 aux Mées (04).

En vacances chez ma mère, un phénomène étrange dans le ciel nocturne attira mon attention depuis la terrasse de notre maison. L'objet observé ressemblait à des projecteurs dans du brouillard de couleur orangé. Ces lumières semblaient s'agiter dans une sorte de petit nuage et changeaient d'intensité. Je précise que la nuit était étoilée (on voyait la voie lactée). J'appelai aussitôt mon frère, celui ci pensa aussitôt à une voiture sur le versant de la montagne de LURE. Mais cette lumière se situait bien DANS LE CIEL au Nord Ouest et à environ 20° d'inclinaison. De plus l'objet semblait immobile.

Puis, sans changer de position, les feux devinrent clairs, scintillants et limpides. Comme des feux de position. Puis au nombre de 2 ou 3 ils ne formèrent qu'un seul point lumineux, une belle étoile blanche. J'ai pensé alors à un avion de ligne venant vers nous quand subitement le pont lumineux se divisa en 3 points alignés horizontalement et à égale distance ; l'un était orange les 2 autres blancs .

Puis ils se regroupèrent en une sorte d'amas. L'observation aux jumelles n'apportant rien de plus ; nous avons sorti notre télescope [...] Comme il est monté sur une monture équatoriale, la visée fut longue et délicate néanmoins j'ai pu apercevoir brièvement une sorte de triangle en rotation rapide sur lui même mais c'était flou, je n'avais pas eu le temps de faire la mise au point. J'ai pu pointer une seconde fois l'objet au télescope et faire la mise au point Cette fois je vis un petit objet lumineux, stable, très lumineux et on devinait une silhouette, une masse sombre derrière la lumière. Il y avait aussi un rayon de lumière horizontale blanche très fin. Je dois préciser que l'objet est resté dans le champ de vision du télescope pendant une dizaine de secondes.

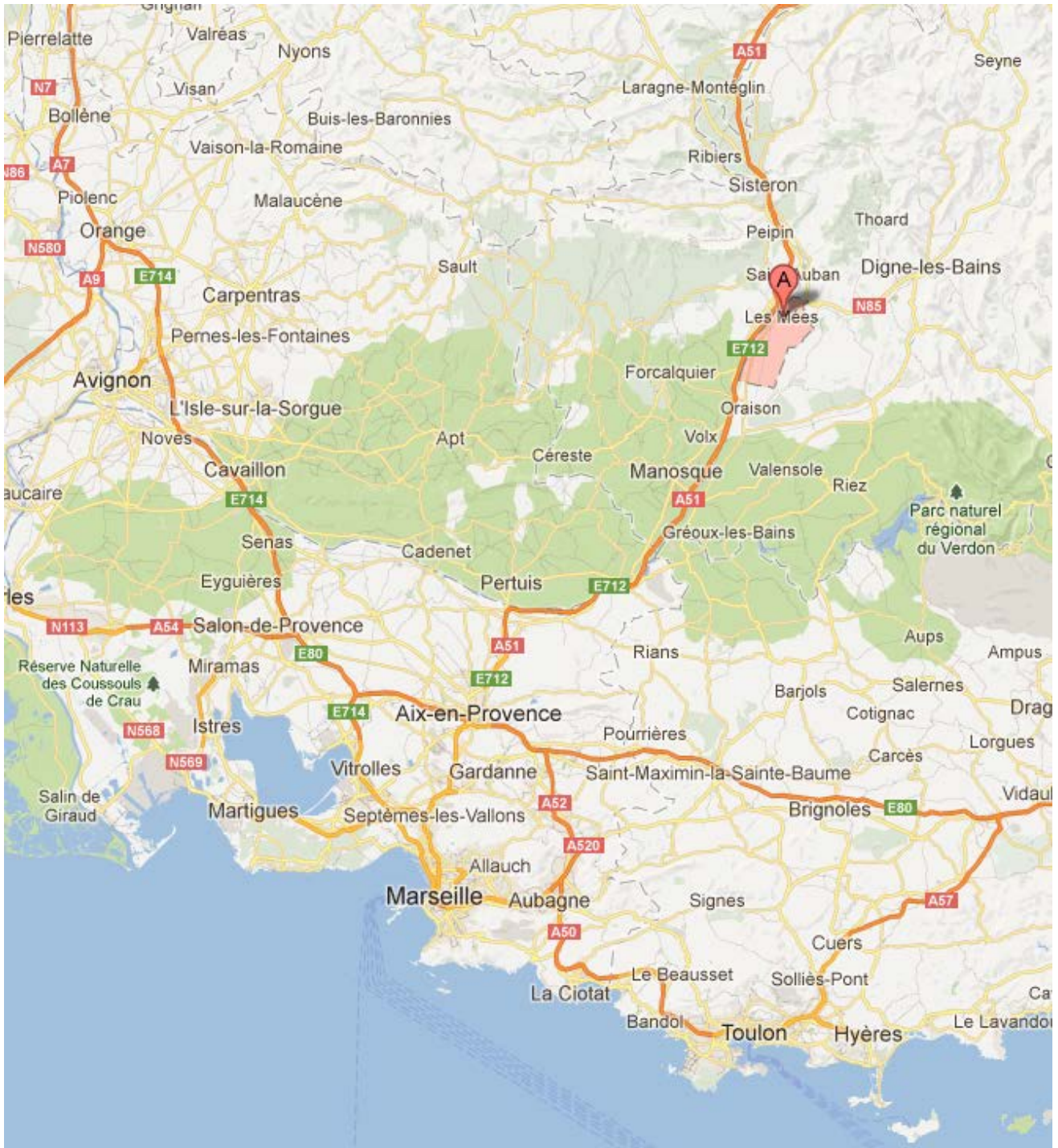
Le champ de vision étant très étroit cela prouve son état quasi immobile dans le ciel (contrairement à un avion). [...]

Pour finir le phénomène lumineux disparut dans le ciel au même endroit. L'observation du phénomène dura au moins 5 minutes et l'objet est toujours resté au même endroit dans le ciel. [...] »

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

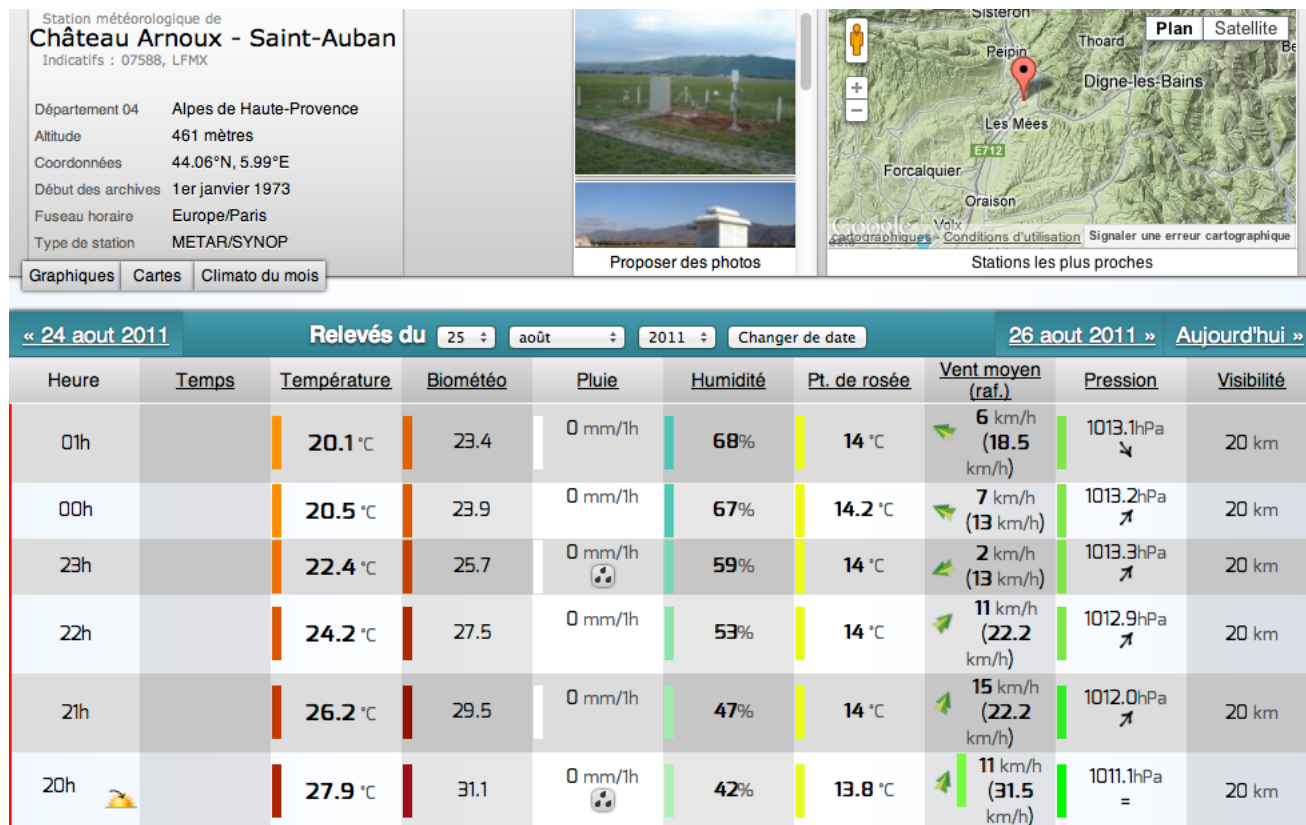
Le témoin observe le phénomène depuis la terrasse d'une résidence familiale sur la commune "Les Mées", dans les Alpes de Haute Provence, à 25 Km au Nord Est de Manosque :



Source : [Google Maps](https://www.google.com/maps)

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Château Arnoux – Saint Auban, située à 5 Km au Nord – Nord Est du lieu d'observation.



Un faible vent d'Est, légèrement variable en direction semble souffler sur la zone entre 23h et 1h, mais les reliefs importants dans la région peuvent fortement affecter sa direction et son intensité. Les autres stations à proximité n'offrent pas d'archive pour le 25 août 2011.

[Les archives des images des satellites météo](#) confirment un ciel dégagé pour les Alpes de Haute Provence, mais dans l'ensemble le ciel est variable sur la France.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin un ciel bien étoilé, il pouvait distinguer la voie lactée.

D'après le logiciel [Stellarium](#), la Lune n'est pas observable ce 25 août 2011 à 23h40, seul Jupiter se lève coté Est (az. 77 et 6°50' d'élévation, mag. -2,2).

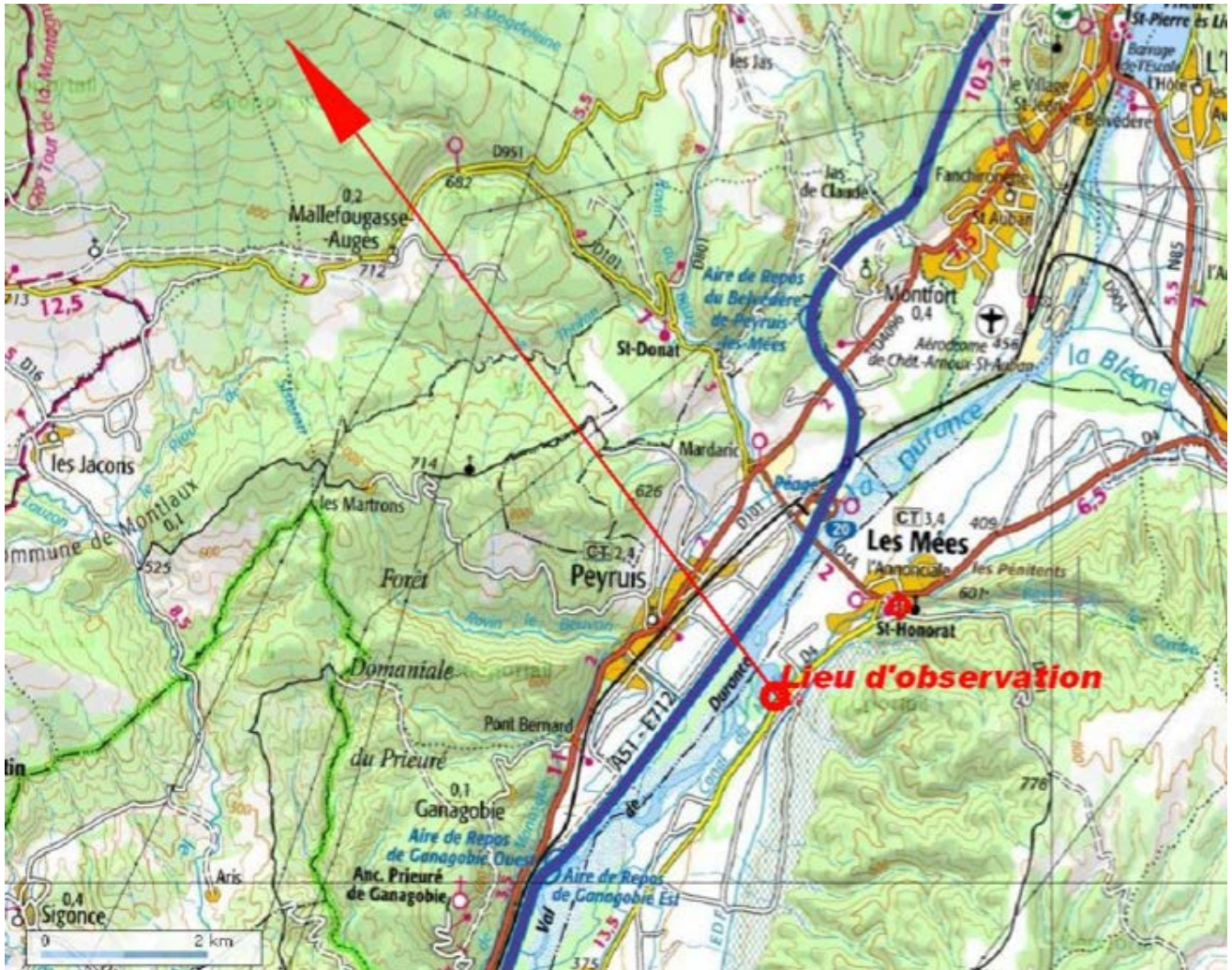
3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef.

L'aérodrome de Château Arnoux – Saint Auban, essentiellement dédié au vol à voile, n'est pas ouvert au trafic de nuit. Il héberge également des activités d'aéromodélisme.

3.5 RECONSTITUTION

Le témoin a pris le temps de reconstituer son observation à partir de cartes, de photographies de situation (de jour), et photomontage :



Nous ne disposons pas d'éléments permettant de confirmer ou préciser l'orientation proposée par le témoin.



Extrait du QT page 20

« Plutôt que de faire un dessin ; je joins une photo montage de mon observation J'y ai incrusté une photo d'OVNI vue sur internet <http://www.les-ovnis.com/blog> (la même photo jointe dans ma description + haut) il s'agit donc bien d'un montage. La principale différence est qu'il faisait nuit ; ne retenez que l'aspect des lumières et la taille apparente. »

4- HYPOTHESES

La description du phénomène observé, l'absence de déplacement ainsi que sa durée de plus de 5 minutes exclue la majorité des hypothèses usuelles de méprises telles que les avions et hélicoptères, les objets spatiaux ou astronomiques. Les feux d'artifices ou projecteurs nocturnes ne nous semblent pas à même de reproduire l'observation (dans cette région il est fort possible que les feux d'artifice soient interdits pendant la sécheresse estivale, afin de prévenir tout risque d'incendie).

Une manifestation d'aéromodélisme nocturne pourrait correspondre à la rigueur (quoique la phase initiale, dans une sorte de « brouillard orangé », ne corresponde pas vraiment). De plus, ces manifestations se déroulent généralement en pilotage à vue, au sein de périmètres dépourvus d'obstacles, comme par exemple au sein de l'aérodrome voisin. Mais ce dernier se situe au Nord – Nord Est du lieu d'observation et n'est donc pas dans la direction d'observation du PAN.

Un ensemble de 3 lanternes thaï alignées, et se déplaçant vers l'observateur pourrait éventuellement donner cet aspect. On note que le vent était faible et instable ce soir là.

5- CONCLUSION

D'étrangeté moyenne et de bonne consistance, ce cas d'observation laisse deux hypothèses à la fois possibles, mais peu probables. Une investigation sur place permettrait éventuellement de trouver d'autres témoins du phénomène, ou de vérifier l'hypothèse "aéromodélisme nocturne" auprès de l'aérodrome de Château Arnoux – Saint Auban.

Ce cas est provisoirement classé C dans l'attente d'autres témoignages simultanés.